Sur le Léman

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 33

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-199513

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

été édité par la Maison *Wallbach*, à *Lausanne*. On le verra sans doute bientôt sur tous les pianos, où l'attendent déjà les *rondes enfantines*, du même auteur.

On reto dè bounan.

Dein on veladzo dè Lavaux, pas bin llien dè Losena, la Jeunesse avaî bin fêtâ lo bounan on par dè dzos et dè nés, s'étant bin rolhi rappô que volliâvant ti dansi avoué lè plie ballès et lè plie retsos et l'avant décidà po fére lo reto de sè masquâ lè z'ons lè z'autros, valets et felhies, qu'on ne poesse pas se reconniâtre, po ne pas que l'arreva dai novallès tsecanies.

Adan lou président avoué sa tschermalare descheindant à Lutry tsi lo père Rabot po vouaiti tsacon onna vesadzirè. Lo vilho Rabot, que n'étâi pas myope, se branque tie devant leu et lao dit : « Mé pourro z'einfants, vo faut gardâ lè voutrès, parce que po ein ferè dai plie poettès, mé impossiblio ! »

Oreindra lou président et sa damusalla l'étant lè plie bios dè la beinda ; mé démando quemeint l'ara falhiu ferè po masqua lè z'autros.

DJAN-DANIET.

Nouvelles étrangères.

Coupé dans un de nos journaux quotidiens, rubrique des « Nouvelles étrangères », l'information sensationnelle que voici :

HOLLANDE. — *Sanglante injure.* — L'*Intelligenzblatt*, de W..., publie l'annonce suivante :

« Je déclare retirer, avec repentir, l'insinuation que j'ai proférée contre Mme ***, qu'elle porterait encore son chapeau de l'année dernière. (Signé) : Femme X... »

L'importance de cette affaire nous a engagé à supprimer les noms propres. En revanche, par une faveur toute spéciale et — disons-le — quelque peu indiscrète, nous avons pu nous procurer une photographie représentant Mme ***, coiffée du fameux chapeau. Voici une reproduction de cette photographie.

Nos lecteurs seront ainsi à même de juger à quel point l'insinuation de la femme X*** était hasardée.

F.

Pas si bête, après tout.

Le Conseil municipal de Paris a été saisi d'un curieux projet.

Il s'agirait « d'illustrer » les plaques indicatrices des rues en y ajoutant un médaillon représentant le personnage illustre, s'il y a lieu, dont le nom aurait été donné à la rue. Une brève indication rappellerait son œuvre ou ses actes.

Passe-temps. — Un de nos abonnés pose la question suivante :

Si l'on écrit la série des nombres naturels, 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10, etc. sans les séparer par des virgules, quel est le chiffre qui occupe le 1882e rang ?

Les réponses sont reçues jusqu'au *jeudi*, **à midi.** Les abonnés seuls ont droit au tirage au sort pour la prime.

Choses utiles. — *Moyen de reconnaître si le vin rouge est naturel.* — Imbibez une petite éponge du vin que vous voulez éprouver, et posez-la sur une assiette couverte de quelques millimètres d'eau. Si le vin est naturel, l'eau de l'assiette mettra d'un quart d'heure à une demi-heure pour se rougir ; si, au contraire, la couleur du vin n'est pas naturelle, l'eau se colorera immédiatement.

* * *

Gelée de pommes. — Faites cuire, presque en marmelade, de belles pommes reinettes bien mûres, dans de l'eau, avec un jus de citron. Quand elles sont cuites, on les verse sur un tamis et on laisse couler le jus sans presser. Ajoutez à ce jus poids égal de sucre, mettez sur le feu, faites bouillir environ dix minutes et mettez en pot.

Boutades.

— Ne me cachez rien, docteur, est-ce que vous croyez ma maladie mortelle ?

— Etes-vous prêt à tout, demande le docteur.

— Oui ; la vérité toute entière.

— Eh bien, vous n'en avez plus que pour huit jours.

— Ah ! merci ! maintenant je suis fixé ; le doute m'aurait tué.

Un journal termine ainsi l'énumération des diverses circonstances dans lesquelles un assassinat a été commis :

«.. le crime était consommé. Il était neuf heures du soir. L'assassin, pour se défigurer, se laissa croître immédiatement une barbe de huit jours. A dix heures et demie, le train l'emportait vers les montagnes du Tyrol.

Au tribunal. — Le président à un témoin :

— Jurez de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

L'un des avocats, bas à son confrère :

— Hein ! si l'on en exigeait autant de nous ?

Le pasteur d'un de nos villages du Jorat regardait l'autre jour, d'un air attristé, le vieux temple de la paroisse qui tombe en ruines. Survient un municipal :

— Bonjour, monsieur le pasteur, vous regardez notre pauvre vieille église ?...

— Oui, David, elle a l'air bien misérable.

— C'est vrai, c'est vrai, monsieur le pasteur, elle est dans un grand état de dépravation ; aussi la municipalité s'en est occupée, et nous allons la réparer. Mais, comme vous le savez, la commune n'est pas riche ; aussi nous ferons la chose tout simplement et sans volupté.

Un individu qui avait volé une scie fut amené devant le magistrat, auquel il répondit qu'il n'avait voulu faire qu'une plaisanterie.

— A quelle distance avez-vous porté l'objet volé ? demanda le juge.

— A une lieue d'ici, répondit l'accusé.

— C'est porter trop loin la plaisanterie, répliqua le juge. Et il condamna le voleur à six mois de prison.

Un pédicure se recommande à ses concitoyens souffrants par un prospectus où se trouve textuellement cette phrase :

« J'ai opéré les cors aux pieds de toutes les têtes couronnées de l'Europe. »

Sur le Léman. — Toutes les compagnies de transport publient aujourd'hui des guides. Les sociétés pour le développement de nos villes en font autant. Et combien de négociants et industriels les imitent, qui trouvent que c'est là, surtout, un excellent moyen de faire connaître leurs marchandises. Parmi ceux de ces guides qui prennent leur rôle au sérieux et qui ont vraiment à cœur de signaler au voyageur les beautés et les curiosités des contrées qu'il visite, il faut rendre un hommage particulier au **Guide officiel de la Cie de Navigation sur le lac Léman**, édité par M. *S. Henchoz*, à Lausanne, et imprimé chez M. Pache-Varidel. Ce guide, tiré à 10,000 exemplaires, en trois éditions : française, allemande et anglaise, est des plus intéressants. Il répond à tout ce qu'on attend d'une telle publication. Ordonnance logique, exactitude et clarté des renseignements, illustrations nombreuses et d'un caractère vraiment artistique (Fréd. Boissonnas et Ce, Genève), exécution typographique très soignée et faite avec goût. Ce guide a, dit-on, grand succès ; il le mérite.

Prix, *50 centimes*.

Des valseuses, s. v. p. — Valser six heures durant, par les chaleurs que nous venons de traverser, voilà certes qui ne serait point banal, si l'excentricité n'était aujourd'hui monnaie courante.

Un jeune homme a dernièrement accompli ce tour de force et d'endurance dans une « dancing-school » de Chicago, où l'avaient invité quelques amateurs de records, comme l'Amérique en produit beaucoup. Il n'était, du reste, pas seul à valser. Sept autres concurrents rivalisaient avec lui de grâce, de jarret... et de transpiration.

Un orchestre entraînant exécutait tout son répertoire, mais, au bout de quatre heures et demie, les musiciens, exténués, demandaient grâce, et l'on dut improviser, parmi les spectateurs, un orchestre de siffleurs. Trois quarts d'heure après, les siffleurs à leur tour n'en pouvaient plus ; les violons, un peu reposés, recommencèrent.

Seul, le jeune valseur, insouciant de la fatigue, continuait à pirouetter. Il valserait encore si une crampe au mollet n'était venue l'arrêter comme la sixième heure du « boston » allait sonner.

Comme de pareils exploits attestent bien la supériorité de l'homme sur les autres êtres de la création !

L'âge des œufs.

Les Romains appelaient *œufs d'or*, les œufs à l'instant pondus ; *œufs d'argent* ceux de la veille, et *œufs de fer*, ceux datant de plusieurs jours.

Voici le moyen de reconnaître l'âge des œufs : Si l'œuf est frais, il coule au fond de l'eau : s'il est vieux, il surnage. La coquille de ce dernier est vitreuse, transparente, douce au toucher ; celle de l'œuf frais est couverte de chaux. La coquille d'un œuf de deux jours s'enlève facilement après l'ébullition ; celle d'un œuf très frais sèche immédiatement au sortir de l'eau bouillante.

Enfin, on peut encore reconnaître de la manière suivante l'âge des œufs : appuyer sur la langue un des bouts de l'œuf, s'il est frais, il donnera une sensation de froid ; s'il est vieux, il paraîtra chaud.

Les œufs frais sont plus transparents au milieu qu'aux bouts ; les œufs avancés sont, au contraire transparents aux extrémités.

La livraison d'*août* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Le secret du bonheur, par Paul Stapfer. — La vie militaire en France. A la caserne, par Abel Veuglaire. (Seconde partie.) — Le sillage d'une âme. Nouvelle, par Marianne Damad. — La France d'hier. L'assemblée de Bordeaux. Février-mars 1871, par Alphonse Bertrand. (Seconde et dernière partie.) — Un roman du Nord et du Sud aux Etats-Unis, par Mary Bigot. (Troisième et dernière partie.) — Henri Heine à Paris. Jugement d'un témoin, par E. de Morsier. — La paix en Afrique, par Ed. Tallichet. (Seconde et dernière partie.) — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe, américaine, suisse allemande, scientifique et politique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle :*
Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.